

Burkina Faso



Programme Mondial pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire/Burkina Faso

**PMASA/GAFSP/BF
2011-2015**

Document de requête

Septembre 2010

SOMMAIRE

Introduction	4
I. Etat des lieux des politiques et stratégies agro-sylvo-pastorales, halieutiques et fauniques	5
1.1. Politiques et stratégies.....	5
1.1.1. Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD)	5
1.1.2. Stratégie de développement rural (SDR)	5
1.1.3. Stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA).....	5
1.1.4. Politiques et stratégies sous sectorielles	6
1.2. Mise en œuvre des politiques et stratégies	6
1.2.1. Programme national du secteur rural (PNSR)	6
1.2.2. Performances du secteur rural	6
1.2.3. Financement des actions du secteur rural.....	7
1.2.3.1. Répartition du financement par ministère et par nature de dépenses.....	7
1.2.3.2. Sources de financement des dépenses d'investissement et modalités de mise en œuvre	7
1.2.4. Acquis et insuffisances des interventions.....	8
1.2.4.1. Acquis des interventions	8
1.2.4.2. Insuffisances des interventions	8
1.3.4. Contraintes au secteur rural.....	8
II. Situation de la sécurité alimentaire, du genre, du développement durable et de la gestion des ressources naturelles	9
2.1. Sécurité alimentaire	9
2.1.1 Disponibilités alimentaires :	9
2.1.2. Stabilité et accessibilité alimentaire.....	9
2.1.3. Situation nutritionnelle	10
2.2. Genre	10
2.3. Développement durable et gestion des ressources naturelles	11
III. Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	12
3.1. Objectif global du PMASA/GAFSP/BF	12
3.2. Composantes du PMASA/GAFSP/BF.....	12
3.2.1. Amélioration de la productivité agro-sylvo-pastorale, faunique et halieutique.....	12
3.2.2. Etablissement du lien production/marché.....	12
3.2.3. Réduction des risques et de la vulnérabilité	13
3.2.4. Assistance technique, renforcement des capacités /développement des capacités	13
3.3. Financement.....	13
ANNEXES	15
Annexe 1 : Stratégie agricole et sécurité alimentaire	15
Annexe 2 : Compact PDDAA	15
Annexe 3 : Plan d'investissement	16

Liste des sigles et abréviations

BF	Burkina Faso
CAADP	Comprehensive Africa Agriculture Development Program
CAP/Matourkou	Centre Agricole Polyvalent de Matourkou
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CRA	Chambre Régionale Agricole
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
GAFFSP	Global Agriculture and Food Security Program
MAHRH	Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des ressources Halieutiques
MECV	Ministère de L'Environnement et du Cadre de Vie
MRA	Ministère des Ressources Animales
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
PAPISE	Plan d'Action et Programme d'Investissement du Secteur de l'Elevage
PDA	Programme Décennal d'Actions de l'Environnement
PDDAA	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
PISA	Plan d'Investissement Agricole
PMASA	Programme Modial pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire
PNG	Politique Nationale Genre
PNSR	Programme National du Secteur Rural
PRIA	Programme Régional d'Investissement Agricole
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée de Développement Durable
SDR	Stratégie de Développement Rural
SNSA	Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Introduction

Le nouveau Programme Mondial pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (PMASA) initié par le G8 et le G20 a été lancé le 22 avril 2010 et confié à la Banque Mondiale. Il vise au plan international à résoudre le problème de sous financement des investissements dans l'Agriculture des pays à faible revenu. Le Burkina Faso déclaré éligible au fonds à l'instar d'autres africains souhaite bénéficier de l'appui de la Banque Mondiale pour l'amélioration de la productivité agricole et l'atteinte de la sécurité alimentaire.

Pour ce faire, il a signé le 22 juillet 2010, un pacte (compact) pour l'élaboration et la mise en œuvre du Programme national du secteur rural (PNSR) dans le cadre du Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA/ECOWAP).

Le Programme Mondial pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire du Burkina Faso PMASA/GAFSP/BF découle des politiques et stratégies définies pour le secteur rural au Burkina Faso élaborées en cohérence avec celles adoptées dans le cadre du développement des politiques sur le plan régional et international.

Au plan national, le PMASA s'inscrit dans le cadre de plusieurs stratégies globales comme celle de la Stratégie du Développement Rural (SDR), la Stratégie nationale de sécurité alimentaire à l'horizon 2015, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) à l'horizon 2015 et le Programme National du Secteur Rural (PNSR). Les deux derniers cadres de référence sont en formulation.

Le PMASA/GAFSP/BF prend également en compte les autres politiques et stratégies en cours dans le secteur du développement rural qui comprend le Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques (MAHRH) ; le Ministère de l'environnement et du cadre de vie (MECV) et le Ministère des ressources animales (MRA).

Au plan régional, le programme s'inscrit dans la dynamique du Programme Régional d'investissement Agricole (PRIA) de la CEDEAO/NEPAD, du PDDAA/CAADP, ainsi que de la politique agricole commune de l'UEMOA. En effet, le PNSR qui opérationnalise le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA/CAADP) constitue le cadre unique de programmation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation de l'ensemble des interventions dans le secteur rural.

Au plan international, le PMASA/GAFSP/BF se veut un programme qui répond aussi bien aux objectifs du millénaire pour le développement ainsi que ceux visés dans la déclaration de Paris.

Le présent document qui vise à mobiliser les ressources financières du fonds du PMASA, comporte trois grandes sections que sont : (i) l'état des lieux des politiques et stratégies agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique ; (ii) la situation de la sécurité alimentaire, du genre, du développement durable et gestion des ressources naturelles ; (iii) le PMASA/GAFSP/BF et son financement.

I. Etat des lieux des politiques et stratégies agro-sylvo-pastorales, halieutiques et fauniques

Plusieurs politiques et stratégies ont été formulées et traduites en projets et programmes de développement pour dynamiser le secteur rural au Burkina Faso.

1.1. Politiques et stratégies

1.1.1. Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD)

La stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) 2011-2015 ambitionne de faire du Burkina Faso, un pays ayant amorcé un développement économique et social accéléré dans la perspective de la Vision Burkina 2025. Ainsi, en ce qui concerne l'agriculture, l'élevage et l'environnement les enjeux et défis relevés dans la SCADD portent sur : (i) le développement des infrastructures, (ii) la promotion d'unités de transformation des produits et, (iii) la modernisation du secteur rural avec un appui prioritaire aux exploitations familiales.

1.1.2. Stratégie de développement rural (SDR)

La SDR constitue la contribution du secteur rural à la mise en œuvre de la SCADD. Les orientations stratégiques retenues dans ce document sont : (i) accroître, diversifier et intensifier les productions agricoles, pastorales, forestières, fauniques et halieutiques ; (ii) renforcer la liaison production/marché ; (iii) accroître et diversifier les sources de revenus ; (iv) améliorer l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement ; (v) assurer une gestion durable des ressources naturelles ; (vi) renforcer les capacités des acteurs et créer un cadre institutionnel favorable ; (vii) promouvoir l'approche genre en vue d'améliorer la situation économique et le statut social des femmes et des jeunes en milieu rural.

1.1.3. Stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA)

La Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA) élaborée en 2003 s'est donnée pour finalité de construire à l'horizon 2015, les conditions d'une sécurité alimentaire durable et de contribuer structurellement à réduire les inégalités et la pauvreté au Burkina Faso. Souscrivant aux directives du Sommet mondial sur l'Alimentation tenu à Rome en 1996, le Gouvernement s'est assigné comme objectif de réduire de 50 % le nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition à l'horizon 2015.

Les axes stratégiques d'intervention de la SNSA sont : (i) maîtrise de l'eau; (ii) fertilité des sols; (iii) ressources pastorales, halieutiques, sylvicoles, cynégétiques; (iv) énergie domestique et alternative; (v) amélioration de l'environnement de la production; (vi) développement des filières porteuses; (vii) développement du marché et du système d'information; (viii) activités génératrices de revenus; (ix) concertation inter partenaires.

1.1.4. Politiques et stratégies sous sectorielles

Dans le secteur rural, plusieurs politiques et stratégies sous-sectorielles ont été élaborées : (i) la Politique nationale en matière d'environnement, (ii) la Politique nationale de développement durable de l'élevage, (iii) la Stratégie de développement durable de l'agriculture irriguée.

Ces politiques et stratégies sont opérationnalisées à travers plusieurs plans et programmes : (i) le Programme décennal d'action de l'environnement (PDA), (ii) le Plan d'actions et programme d'investissements du secteur de l'élevage (PAPISE) et (iii) le Programme d'investissements du secteur agricole (PISA).

1.2. Mise en œuvre des politiques et stratégies

1.2.1. Programme national du secteur rural (PNSR)

Prenant en compte des contextes internationaux, ainsi que les orientations de la SCADD et les réformes majeures engagées par le Gouvernement en matière de décentralisation et de finances publiques, le PNSR constituera le cadre de mise en œuvre de l'ensemble des interventions en matière de développement rural dans les domaines relevant de la compétence des trois ministères sectoriels à savoir : le Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques (MAHRH), le Ministère de l'environnement et du cadre de vie (MECV) et le Ministère des ressources animales (MRA).

Les grandes orientations nationales pour le développement rural sont le fruit des débats menés lors de la Revue Conjointe du secteur qui s'est déroulée les 14 et 15 juillet 2010. A l'issue de leurs travaux, les représentants des différentes catégories d'acteurs impliqués dans le secteur rural ont retenu les orientations prioritaires suivantes en vue de promouvoir un développement durable : (i) l'amélioration de la sécurité et de la souveraineté alimentaire et nutritionnelle dans un contexte de changements climatiques, de désertification et de croissance démographique ; (ii) l'augmentation des revenus des populations rurales fondée sur la facilitation de l'accès aux marchés (local, régional, international), la modernisation des exploitations familiales, la professionnalisation des acteurs, la transformation des produits, la diversification et la promotion des filières agro-sylvo-pastorales, fauniques et halieutiques et l'émergence d'un secteur privé dynamique ; (iii) le développement durable et la gestion des ressources naturelles ; (iv) le développement du partenariat entre les acteurs du secteur rural selon les rôles et responsabilités définis et le renforcement de leurs capacités.

1.2.2. Performances du secteur rural

Le secteur rural est caractérisé par des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux extensifs et fortement corrélés à la pluviométrie. La superficie des terres à potentialité agricole est estimée à 9 millions d'ha dont seulement un tiers est mis en valeur annuellement. Sur un potentiel irrigable de 233 500 ha, environ 24 000 ha sont irrigués. Les exploitations sont de type familial et constituées par de petites unités de 3 à 6 ha maximum.

L'économie du Burkina Faso a connu un taux de croissance de l'ordre de 6% avec un pic de 7,4 % en 2005. Le secteur rural a été l'un des moteurs de la croissance économique au cours de la décennie 1999 et 2008 et contribue pour 40% au PIB. Il a enregistré un taux de progression moyen de 5,6%.

La production céréalière nationale a couvert les besoins de la population 8 années sur 10 entre 1995 et 2004. Elle a progressé à un rythme moyen de 4,6 % par an contre un taux de croissance démographique de 3,1% entre 1996 et 2006.

A la faveur des réformes opérées, une dynamique nouvelle anime le monde rural qui a abouti à la constitution de plusieurs organisations dont 30 515 organisations paysannes, une confédération, et la mise en place de 13 Chambres Régionales d'Agriculture (CRA).

Cependant le secteur reste confronté à une dégradation continue du couvert végétal du fait de facteurs anthropiques et naturels liés aux changements climatiques.

Les défis auxquels le secteur rural doit faire face sont :

- la maîtrise de l'eau et l'amélioration des infrastructures rurales afin de diminuer les risques entraînés par les variations climatiques,
- la promotion et la diversification des filières de production afin de rendre l'économie moins dépendante du coton ;
- le maintien de la fertilité des sols ;
- et la gestion durable des ressources naturelles.

1.2.3. Financement des actions du secteur rural

1.2.3.1. Répartition du financement par ministère et par nature de dépenses

Sur les 5 dernières années (2006-2010), le montant du budget du secteur rural est d'environ 136,5 milliards par an soit environ 14 % du budget global de l'Etat. 86% de ce montant est mis en œuvre par le MAHRH, le reste par le MRA (8%) et le MECV (6%). Cependant cette contribution est en baisse ces dernières années avec un taux de 12 % en 2010. Toutefois, on observe un accroissement global des allocations sur ressources nationales d'année en année (14,5 milliards en 2006 contre 35 milliards en 2010).

L'essentiel des financements est destiné aux dépenses d'investissement (88%) et de personnel (7%). Les dépenses de fonctionnement et les transferts courants représentent respectivement 3% et 2%. Comme on peut le constater, les dépenses d'investissement sont largement prédominantes.

1.2.3.2. Sources de financement des dépenses d'investissement et modalités de mise en œuvre

Le financement de l'investissement provient pour l'essentiel de l'aide publique au développement. La contribution des Partenaires techniques et financiers (PTF) représente environ 80 % du budget global d'investissement du secteur qui est de l'ordre de 120 milliards par an, soit 25 % des investissements de l'Etat.

Les dépenses d'investissement dans le domaine du développement rural sont largement tributaires des financements extérieurs qui sont mis en œuvre à travers des projets et programmes. L'Etat apporte autour de 30 milliards par an au secteur, y compris les contreparties financières prévues dans le cadre des conventions de financement avec les PTF.

1.2.4. Acquis et insuffisances des interventions

1.2.4.1. Acquis des interventions

Plusieurs acquis ont été enregistrés dans le secteur rural : (i) l'accroissement de la production agricole en terme réel de 6% par an ; (ii) la promotion des ressources halieutiques, (iii) une plus grande participation des populations et autres acteurs à la gestion des ressources forestières et fauniques ; (iv) une amélioration des productions animales à travers l'accroissement des effectifs du cheptel, et une augmentation des revenus des éleveurs de l'ordre de 3% l'an.

1.2.4.2. Insuffisances des interventions

Une revue générale des différents documents laisse apparaître les constats et insuffisances spécifiques ci-dessous: (i) la pluralité des stratégies au niveau du secteur rural et au sein des départements en charge du développement rural n'est pas de nature à faciliter le pilotage du secteur, (ii) la faible synergie des documents de politiques sectorielles ;

1.3.4. Contraintes au secteur rural

Les principales contraintes auxquelles fait face le secteur rural sont : (i) la dégradation des ressources naturelles et la baisse de la fertilité des sols ; (ii) l'insécurité foncière ; (iii) la faible productivité des systèmes de production; (iv) le coût élevé des intrants et des équipements ; (v) la faible valorisation des produits agricoles, l'insuffisance de transformation et les difficultés de commercialisation ; (vi) l'enclavement des zones de production ; (vii) l'insuffisance de financement du secteur rural ; (viii) l'insuffisance d'organisation et de capacité des acteurs directs des filères ; (ix) la faible coordination et harmonisation des interventions.

II. Situation de la sécurité alimentaire, du genre, du développement durable et de la gestion des ressources naturelles

2.1. Sécurité alimentaire

2.1.1 Disponibilités alimentaires :

L'alimentation au Burkina Faso est constituée essentiellement de céréales (sorgho, mil, maïs, riz, fonio) et des produits animaux (viande, œufs, lait) et produits forestiers non ligneux.

Les autres productions nationales telles que le niébé, l'igname, la patate, le manioc, le voandzou viennent en complément.

Des bilans céréaliers, il ressort que jusqu'en 2001, le Burkina Faso a connu une situation en dents de scie au gré de la pluviométrie. Depuis la campagne agricole 2001/2002, les bilans céréaliers sont excédentaires. Le plus fort taux de couverture des besoins alimentaire a été enregistré en 2002/2003 (128%) et le plus faible en 2009/2010 (102%).

La production brute qui, en 1996 était de 2 491 805 tonnes, a atteint en 2009, 4 358 518 tonnes soit une progression de 58,77% avant de retomber à 3 626 637 tonnes en 2010.

La population quant à elle, passe de 10 561 084 (estimatifs) habitants (1996) à 16 059 861 (estimatifs) habitants en 2010, soit une augmentation de 52,06 %. La production brute par tête a passé de 0.236 t (1996) à 0,283 t en 2009, soit une progression de 20 % et retombe à 0,222 t en 2010.

Cependant, la couverture des besoins au niveau global cache des disparités au plan local. En effet, au Burkina Faso, il existe des zones à risque ou vulnérables qui sont structurellement déficitaires. Sur la base des agrégats actualisés et des chocs (alimentaire et non alimentaire) vécus par les populations les zones à risque alimentaire actualisées en 2009 sont au nombre de 14. La plupart de ces zones sont situées au nord du pays où la pluviométrie est faible, mais aussi dans la province du Kadiogo qui abrite la capitale où l'activité principale est le commerce.

2.1.2. Stabilité et accessibilité alimentaire

La stabilité des approvisionnements alimentaires n'est pas encore garantie parce qu'elle dépend de la production nationale qui elle-même est tributaire des aléas climatiques (pluviométrie). Seule la maîtrise de l'eau (irrigation) ou des changements climatiques favorables pourront assurer une stabilité aux disponibilités cérésières. Toutefois, il convient de reconnaître qu'au Burkina Faso, les difficultés alimentaires sont plus liées à la pauvreté qu'à l'indisponibilité des denrées alimentaires.

Quant à l'accessibilité économique, elle demeure encore faible pour la majorité de la population. Cette accessibilité des ménages aux produits alimentaires a été gravement affectée avec la flambée des prix de première nécessité en 2007 et 2008. L'accessibilité physique quant à elle, a été améliorée avec le développement de l'économie de marché et les efforts faits pour le désenclavement des zones. . Cependant beaucoup d'efforts restent à faire.

2.1.3. Situation nutritionnelle

L'état de malnutrition au Burkina Faso est encore préoccupant, il sévit principalement dans les zones rurales et les périphéries des zones urbaines. Elle touche principalement les femmes et les enfants. Quelques données en 2003 révélaient que :

- près d'un enfant sur trois de moins de 5 ans souffre de la malnutrition chronique.;
- une femme sur sept dans la tranche d'âge de 15 à 19 ans souffre de malnutrition en milieu rural ;
- près de deux enfants sur cinq présentent une malnutrition aiguë, notamment au niveau de la tranche d'âge de 24 à 59 mois ;
- le retard de croissance concerne près d'un enfant sur trois.

Au niveau national, les taux de prévalence suivants ont été constatés en 2003 :

- retard de croissance 44,5% ;
- insuffisance pondérale 42,2% ;
- émaciation 19%.

La consommation moyenne par habitant des produits de l'élevage était en 2001 environ 11,2 Kg de viande, 17,4 l de lait et 8,4 œufs qui sont en dessous des normes internationales.

En outre les produits forestiers non ligneux, halieutiques et fauniques contribuent à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

En dépit des énormes efforts consentis dans le domaine par l'Etat et ses partenaires des contraintes persistent et entravent l'atteinte de la sécurité alimentaire.

2.2. Genre

Les principales actions engagées sont orientées vers les couches vulnérables et défavorisées en matière d'accès aux services sociaux de base et d'emploi. A ce titre, on note la création du Ministère de la promotion de la femme, en juin 1997, l'adoption de la politique nationale de promotion de la femme en 2004, la loi sur le quota genre en avril 2009 et l'adoption de la politique nationale genre en fin 2009 et de son plan d'action en 2010. Les cellules genre instituées dans les départements ministériels sont chargées de la mise en œuvre de la politique nationale genre.

Les pesanteurs socio-culturelles influent beaucoup sur l'accès équitable et le contrôle des hommes et des femmes aux ressources, aux services sociaux de base, et aux sphères de décision.

Dans le secteur informel de fortes disparités et inégalités de genre existent. Les femmes sont les plus nombreuses dans ce secteur, mais elles occupent généralement les emplois les moins rémunérés, principalement dans la transformation des produits alimentaires, le petit commerce et l'artisanat domestique de confection vestimentaire.

Dans le milieu rural, on note des évolutions dans la redistribution des rôles avec une moindre sexualisation des métiers surtout lorsqu'ils deviennent assez lucratifs.

2.3. Développement durable et gestion des ressources naturelles

Les actions dans le domaine de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles ont toujours pris en compte les aspects liés à la gouvernance environnementale, à la gestion durable des ressources naturelles, à l'accroissement des productions forestières et fauniques, à l'amélioration du cadre de vie, au renforcement des capacités des acteurs, au genre, à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.

On note cependant les insuffisances suivantes qui caractérisent le secteur : (i) insuffisance de la prise en compte des questions environnementales dans les programmes et politiques de développement ; (ii) insuffisance de visibilité de la contribution du secteur de l'environnement et du cadre de vie à la lutte contre la pauvreté et à l'économie nationale ; (iii) faible niveau de financement public du secteur de l'environnement et du cadre de vie dans la mise œuvre du CSLP ; (iv) insuffisance de personnel en qualité et en quantité ; (v) insuffisance des instruments juridiques ; (vi) insuffisance des indicateurs pertinents pour l'environnement ; (vii) absence de données récentes et fiables sur les ressources forestières, fauniques et environnementales.

Pour remédier à ces insuffisances, la SCADD en son axe 4 fait du développement durable une priorité. A cet effet, il vise à renforcer le cadre de développement durable national en améliorant la qualité des institutions propices à l'efficacité économique, à l'équité sociale et à la préservation de l'environnement (gestion durable des ressources naturelles).

La gestion rationnelle des ressources naturelles et de l'environnement est incontournable pour un pays comme le Burkina Faso. Le pays est caractérisé par une situation géographique d'enclavement (sans littoral) et une pauvreté en ressources naturelles. Les potentialités en terres cultivables sont limitées et les techniques culturales ne favorisent pas la productivité. Ces phénomènes sont autant d'éléments explicatifs d'une vulnérabilité structurelle de l'économie burkinabè qui est du reste principalement soutenue par l'agriculture. Le secteur rural reste le principal moteur de la croissance et la gestion du potentiel des ressources naturelles dont dépend étroitement l'agriculture est une condition nécessaire pour l'amorce d'un développement durable au Burkina Faso.

III. Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire

3.1. Objectif global du PMASA/GAFSP/BF

L'objectif global du PMASA est de contribuer à l'atteinte des objectifs du PNSR à travers l'accroissement des productions agro-sylvo-pastorales, fauniques et halieutiques, l'augmentation des revenus des producteurs et l'atteinte de la sécurité alimentaire dans un contexte de gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.

3.2. Composantes du PMASA/GAFSP/BF

Il comprend quatre composantes : (i) amélioration de la productivité agro-sylvo-pastorale, faunique et halieutique, (ii) établissement du lien production- marché, (iii) réduction des risques et de la vulnérabilité, (iv) assistance techniques, renforcement des capacités/développement des capacités.

Les activités retenues dans les différentes composantes seront reflétées dans le PNSR.

3.2.1. Amélioration de la productivité agro-sylvo-pastorale, faunique et halieutique

Cette composante vise à accroître la sécurité alimentaire par une gestion durable des ressources naturelles. Elle comprend les actions suivantes :

- Promotion de l'utilisation des intrants et équipements agricoles
- Protection des végétaux
- Promotion des bonnes pratiques agricoles
- Diversification la production agricole
- Aménagement/réhabilitation des périmètres irrigués et des bas-fonds et construction des petits ouvrages de mobilisation de l'eau pour l'irrigation
- Aménagements forestiers et fauniques
- Gestion Durable des terres et des écosystèmes forestiers
- Création d'espaces pastoraux sécurisés
- Promotion de l'hydraulique pastorale
- Prévention des maladies animales prioritaires, de la brucellose, des tuberculoses et des mammites
- Sécurisation des besoins alimentaires du cheptel
- Amélioration du potentiel génétique des races locales

3.2.2. Etablissement du lien production/marché

Cette composante vise à améliorer les revenus des producteurs par le développement des filières et de l'entrepreneuriat rural. Elle renferme les actions ci-dessous :

- Renforcement du lien production/marché
- Développement de l'Entrepreneuriat Agricole
- Développement des filières agricoles et halieutiques
- Développement des filières forestières et fauniques
- Développement des infrastructures de mise en marché
- Création d'un référentiel de normes

3.2.3. Réduction des risques et de la vulnérabilité

Cette composante vise à accroître les capacités d'adaptation et d'atténuation aux effets des changements climatiques. Sa mise en œuvre se fera à travers les actions ci-après :

- Atténuation des effets aux changements climatiques
- Prévention et gestion des crises et vulnérabilités

3.2.4. Assistance technique, renforcement des capacités /développement des capacités

Cette composante vise à renforcer la gouvernance du secteur et un bon pilotage du Programme. Cette dernière prend en compte les actions suivantes :

- Réhabilitation du Centre Agricole Polyvalent (CAP) de Matourkou
- Production et diffusion des statistiques de l'élevage
- Appui des Cellules Genre pour la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre (PNG)
- Appui aux organes de coordination et de pilotage du secteur rural

3.3. Financement

Le PMASA/GAFSP/BF est partie intégrante du PNSR en cours d'élaboration. Les actions retenues à travers ses quatre composantes constituent une partie du gap du PNSR en cours d'évaluation.

Le financement total du PMASA s'élève à 26, 775 milliards de F CFA (soit 53,55 millions de \$ US au taux 1\$= 500 F CFA) et se répartit comme suit :

N°	Composantes	Montants (millions F CFA)	%
1	Amélioration de la productivité agro-sylvo-pastorale, faunique et halieutique	18 190	67,94%
2	Etablissement du lien production/marché	4 750	17,74%
3	Réduction des risques et de la vulnérabilité	660	2,46%
4	Assistance technique, renforcement des capacités /développement des capacités	3 175	11,86%
5	TOTAL	26 775	100,00%

Le détail du plan d'investissement se trouve en annexe 3.

Pour le Ministre de l'Economie et
des Finances

Pour le Ministre en charge du
Développement Rural, le Ministre de
l'Agriculture de l'Hydraulique et des
Ressources Halieutiques

Lucien Marie Noel BEMBAMBA

Officier de l'Ordre National

Pour les Partenaires Techniques et Financiers
Du Secteur Rural, Ambassadeur du Royaume
Du DANEMARK, Chef de file

Laurent SEDOGO

Commandeur de l'Ordre National

Brigitte MARKUSSEN

ANNEXES

Annexe 1 : Stratégie agricole et sécurité alimentaire

Annexe 2 : Compact PDDAA

Annexe 3 : Plan d'investissement

	Logique d'intervention	Budget	CADRE DE MESURE DE LA PERFORMANCE	
	Plan d'Action du Programme		Impact / Résultats attendus / produit	Mesure de rendement / indicateurs de performance
Composantes 1	Augmentation de la productivité agro-sylvo-pastorale	18 190		
MAHRH				
Action	Promotion de l'utilisation des intrants et équipements agricoles	2 900		
Objectif opérationnel	améliorer la productivité agricole par l'utilisation efficiente des intrants de bonne qualité		Les producteurs disposent d'intrants de qualité ; Les producteurs disposent d'équipements appropriés	Taux d'équipement des ménages agricoles; Taux d'utilisation des intrants agricoles
Activité	Contrôler la qualité des semences, engrais et équipements agricoles	300	Semences améliorées; engrais; équipements agricoles	Quantité de semences certifiées; Quantité et conformité des engrais, Nombre et conformité des équipements
Activité	Promouvoir l'utilisation des intrants et des équipements agricoles	2 600	Semences améliorées, engrais, équipements agricoles	Quantité d'intrants agricoles utilisée; Nombre d'équipements agricoles utilisés
Action	Protection des végétaux	150		
Objectif opérationnel	Protéger la production agricole avec des produits phytosanitaires de qualité		La production agricole est protégée	Taux de couverture de la production agricole
Activité	Contrôler l'état sanitaire des végétaux et produits végétaux à l'intérieur du pays, à l'importation, à l'exportation et au transit	100	Végétaux, produits végétaux	Quantité
Activité	Lutter contre les fléaux et les autres nuisibles des denrées stockées	50	Interventions	Nombre
Action	Promotion des bonnes pratiques agricoles	350		
Objectif opérationnel	vulgariser les bonnes pratiques agricoles		les bonnes pratiques agricoles sont vulgarisées	Taux de producteurs utilisant les bonnes pratiques agricoles
Activité	Apporter un appui-conseil aux producteurs	350	Appui conseil	Nombre de bénéficiaires
Action	Diversification la production agricole	2 500		
Objectif opérationnel	Diversifier la production agricole		La production agricole est diversifiée	Indice de diversification de la production
Activité	Développer les spéculations agricoles	2 500	Spéculations agricoles	Nombre de spéculations porteuses

	Logique d'intervention	Budget	CADRE DE MESURE DE LA PERFORMANCE	
Action	Aménagement/réhabilitation des périmètres irrigués et des bas-fonds et construction des petits ouvrages de mobilisation de l'eau pour l'irrigation	1 300		
Objectif opérationnel	Réaliser/réhabiliter des périmètres irrigués des bas-fonds et des petits ouvrages de mobilisation de l'eau		les ouvrages sont réalisés/réhabilités	accroissement des superficies
Activité	Réaliser des travaux d'aménagement de périmètres irrigués, de bas-fonds et d'ouvrages de mobilisation de l'eau	1 300	Périmètres, bas-fonds et petits ouvrages de mobilisation	Superficies, nombre
TOTAL1 MAHRH		7 200		
MECV				
Action	Aménagements forestiers et fauniques	3 990		
Objectif opérationnel	Augmenter les productions forestières et fauniques par l'aménagement de forêts et de l'habitat faunique		Les superficies des forêts aménagées pour la satisfaction des besoins des populations en bois énergie ont augmenté ; La gestion de la faune et de son habitat est améliorée	Le taux de couverture des besoins énergétiques des 2 plus grands centres urbains à partir des forêts aménagées a atteint 50% d'ici 2015 ; 20 APF disposent d'un plan d'aménagement et de gestion mis en œuvre d'ici 2015
Activité	Elaborer et adopter des plans d'aménagement et de gestion pour au moins 20 forêts d'ici 2015	200		Au moins 20 forêts disposent d'un plan d'aménagement et de gestion d'ici 2015
Activité	Mettre en œuvre les plans d'aménagement et de gestion des forêts pour la filière bois énergie	800		100 000 ha supplémentaires de forêts sont aménagés
Activité	Assurer la production annuelle de 15 000 quintaux de charbon avec du bois récupéré des chantiers de construction d'ouvrages pour la filière bois énergie	140		15 000 quintaux de charbon sont produits / an pour l'approvisionnement des populations à partir du bois des ouvrages
Activité	Appuyer les communes dans la création et la gestion de forêts communales	600		100 forêts communales sont créées et aménagées d'ici 2015
Activité	Renforcer les capacités des communes pour la gestion de leurs forêts communales	300		Les capacités des communes sont renforcées
Activité	Créer des bosquets et plantations privées	300		les régions disposent des bosquets et des plantations privées

	Logique d'intervention	Budget	CADRE DE MESURE DE LA PERFORMANCE	
Activité	Assurer la production des plants dans des pépinières publiques et privées, leur mise en terre et le suivi des plantations	500		Au moins 11.000.000 de plants sont produits et plantés chaque année avec un taux de réussite dont le niveau augmente de 12% par triennat
Activité	Elaborer et adopter des plans d'aménagement et de gestion des aires de protection fauniques	350		Les APF disposent d'un plan d'aménagement et de gestion d'ici 2015
Activité	Mettre en œuvre des plans d'aménagement et de gestion des aires de protection fauniques	600		les activités prévues dans les plans d'aménagement sont réalisées à 100%
Activité	Créer et appuyer la gestion des aires d'exploitation faunique communautaires	200		Au moins 100 aires d'exploitation faunique communautaires sont appuyées d'ici 2015
Action	Gestion Durable des terres et des écosystèmes forestiers	1 500		
Objectif opérationnel	Assurer une gestion durable des terres et des écosystèmes forestiers pour améliorer la productivité forestière		Les actions concourant à la gestion durable des terres sont promues	Au moins 20 000 ha de superficies bénéficient d'actions de gestion durable des terres chaque année
Activité	Renforcer les capacités des acteurs pour la gestion durable des terres	100		Les capacités des acteurs pour le gestion durable des terres sont renforcées
Activité	Récupérer des terres dégradées, fixer des dunes chaque année et protéger les berges des les plans et cours d'eau	1 400		Chaque année, 1000 ha de terres dégradées ont été récupérés, 200 ha de dunes fixées et 50 km de berges protégés par les aménagements du MECV
TOTAL1 MECV		5 490		
MRA				
Action	Création d'espaces pastoraux sécurisés	1 500		
Objectif opérationnel	Aménager les espaces pastoraux		Les acteurs de la production animale disposent d'espaces viabilisés	150000 ha aménagés et valorisés dans 3 zones pastorales,
Activité	Identifier & matérialiser les espaces pastoraux (zones pastorales, aires de pâture, pistes à bétail...)	15		
Activité	Baliser les espaces pastoraux	100		
Activité	Immatriculer les espaces pastoraux	15		

	Logique d'intervention	Budget	CADRE DE MESURE DE LA PERFORMANCE	
Activité	Elaborer des schémas directeurs d'aménagement et des cahiers de charge des espaces pastoraux	60		
Activité	Aménager et mettre en valeur les zones de production	1 285		
Activité	Former le personnel en SIG et logiciels spécifiques	10		
Activité	Suivre et évaluer les actions d'aménagement pastoral	15		
Action	Promotion de l'hydraulique pastorale	1 000		
Objectif opérationnel	Objectif opérationnel: Améliorer l'accès à l'eau pour les activités de production et de transformation des produits animaux		Toutes les activités de production et de transformation disposent d'une source d'eau de qualité suffisante	Au moins 2 plans d'eau et 25 points d'eau sont réalisés pour la satisfaction des besoins d'abreuvement des animaux dans les espaces pastoraux
Activité	Réaliser des points et plans d'eau pastoraux	985		
Activité	Mettre en place des organes de gestion de points et plans d'eau pastoraux	5		
Activité	Former les organes de gestion des plans et points d'eau pastoraux	10		
Action	Prévention des maladies animales prioritaires, de la brucellose, des tuberculoses et des mammites	500		
Objectif opérationnel	Mettre en place un dispositif de prévention		Les risques d'apparition des maladies prioritaires sont réduits/Les troupeaux laitiers sont réduits sont indemnes de brucellose, des tuberculoses et des mammites	Amélioration sensible des taux de couverture vaccinale des maladies prioritaires et des taux de prévalence de la tuberculose, de la brucellose et des mammites
Activité	Renforcer le réseau de surveillance des maladies animales	200		
Activité	Renforcer les services vétérinaires	300		
Action	Sécurisation des besoins alimentaires du cheptel	2 000		
Objectif opérationnel	Assurer une alimentation rationnelle du cheptel		Les tables alimentaires sont adoptées par les producteurs	Au moins 100000 tonnes de foin de qualité et 10000 tonnes d'aliment concentré sont mis à la disposition des éleveurs
Activité	Promouvoir la fauche et la conservation du fourrage	500		
Activité	Promouvoir la pratique des cultures fourragères	500		

	Logique d'intervention	Budget	CADRE DE MESURE DE LA PERFORMANCE	
Activité	Accompagner les acteurs dans l'acquisition des aliments concentrés	1 000		
Action	Amélioration du potentiel génétique des races locales	500		
Objectif opérationnel:	Développer des croisements améliorateurs		Des schémas de croisement sont réalisés dans les élevages ciblés/Les élevages ciblés disposent de métis plus performants/Les performances des animaux se sont accrues	100 métis de bovins laitiers de haute valeur sont produits par an
Activité	Acquérir de la semence et insémination artificielle	400		
Activité	Former et équiper des brigades locales d'insémination	50		
Activité	Mettre en place des stations de monte publique	50		
TOTAL1 MRA		5 500		
Composante2	Etablissement du lien production/marché	4 750		
MAHRH				
Action		200		
Objectif opérationnel	Valoriser et suivre les normes qualité des produits agroalimentaires		les normes de qualité des produits sont appliquées	Nombre de normes de qualité
Activité	Veiller à l'application des normes qualités des produits agroalimentaires	200	produits agricoles normés	nombre de produits normés
Action	Développement de l'Entrepreneuriat Agricole	500		
Objectif opérationnel	Créer les conditions favorables au développement de l'Entrepreneuriat agricole et halieutiques		Les conditions de développement des entreprises agricoles et halieutiques sont réunies	Taux d'accroissement
Activité	Améliorer les conditions de création des entreprises agricole et halieutique	200	Un code d'investissement agricole incitatif	Nombre d'entreprises agricole et halieutique créées
Activité	Promouvoir les entreprises agricoles et halieutiques	300	les entreprises agricoles	Nombre et le rendement

	Logique d'intervention	Budget	CADRE DE MESURE DE LA PERFORMANCE	
Action	Développement des filières agricoles et halieutiques	700		
Objectif opérationnel	Promouvoir les filières agricole et halieutique à haute valeur ajoutée		Les filières à haute valeur ajoutée sont promues	Nombre de produits promus au plan national et international
Activité	Contribuer à l'amélioration de l'environnement institutionnel de développement des filières agricoles	300	un cadre institutionnel	arrêtés, décrets
Activité	Analyser les performances des filières agricoles	400	les filières agricole et halieutique	nombre de filières analysées
Action	Renforcement des capacités	400		
Objectif opérationnel	Professionaliser les acteurs des filières agricole et halieutique		Les acteurs des filières agricoles et halieutiques sont des professionnels	Niveau de professionnalisme des acteurs
Activité	Renforcer les capacités des acteurs des filières agricoles	400	Acteurs formés	Nombre
TOTAL2 MAHRH		1 800		
MECV				
Action	Développement des filières forestières et fauniques	1 850		
Objectif opérationnel	Contribuer à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des revenus des populations rurales par le développement de filières forestières et fauniques		Des infrastructures et des mécanismes sont mis en place pour le développement des filières forestières et fauniques; les revenus générés par l'exploitation rationnelle des ressources forestières et fauniques ont augmenté	Le volume des produits commercialisés a augmenté de 40% d'ici 2015 ; Les revenus annuels totaux générés par l'exploitation des filières forestières ont atteint le niveau de 4 milliards de FCFA à l'année 2015; Au moins 50 000 nouveaux emplois sont créés d'ici 2015, dont 25 000 emplois féminins dans les filières forestières
Activité	Mettre en place des infrastructures de mise en marché fonctionnelles	350		50 centres communaux de stockage et de commercialisation et 13 centres de vente en gros pour les produits forestiers et fauniques sont construits d'ici 2015
Activité	Mettre en place des mécanismes promotionnels nécessaires au développement des filières forestières et fauniques	200		Existence de mécanismes et de rapports annuels de mise en œuvre
Activité	Mettre en place des outils d'information sur les filières forestières et fauniques	100		Existence d'une Cellule d'information fonctionnelle sur le marché

	Logique d'intervention	Budget	CADRE DE MESURE DE LA PERFORMANCE	
Activité	Développer les productions fauniques à vocation marchande	200		500 acteurs dont 30% de femmes sont formés et équipés d'ici 2015 dans les filières prioritaires
Activité	Mettre en place un cadre organisationnel des acteurs pour chaque filière forestière	200		Les acteurs sont organisés dans l'ensemble des filières prioritaires
Activité	Appuyer les acteurs des filières en techniques et équipements de base pour la production, la collecte et la transformation des produits forestiers ligneux et non ligneux	750		Les capacités des acteurs sont renforcées pour l'ensemble des filières prioritaires
Activité	Mettre en place un cadre organisationnel des acteurs pour chaque filière faunique	50		1 organisation provinciale, 1 organisation régionale dans les provinces et régions concernées et 1 organisation nationale fonctionnelles par filière faunique sont mises en place d'ici 2015
TOTAL2 MECV		1 850		
MRA				
Action	Développement des infrastructures de mise en marché	1 000	Les infrastructures existent et facilitent les échanges des produits animaux	Taux de couverture des besoins en infrastructures structurantes
Objectif opérationnel	Accroître les investissements structurants		Les infrastructures existent et facilitent les échanges des produits animaux	Au moins 10 mini laiteries, 30 aires d'abattage et 5 boucheries sont réalisés
Activité	Construire et équiper des infrastructures de transformation, de conservation et de commercialisation des produits animaux	810		
Activité	Mettre en place et former les organes de gestion et d'exploitation des infrastructures de transformation, de conservation et de commercialisation des produits animaux	95		
Activité	Former les acteurs de la transformation, de la conservation et de la commercialisation des produits animaux	95		

	Logique d'intervention	Budget	CADRE DE MESURE DE LA PERFORMANCE	
Action	Création d'un référentiel de normes	100		
Objectif opérationnel	Adopter un référentiel de normes des infrastructures et équipements de production, transformation et commercialisation		Les infrastructures & équipement sont conformes aux normes	Le nombre d'infrastructures et d'équipements conçus et réalisés selon les normes
Activité	Définir des normes pour les infrastructures	10		
Activité	Former les acteurs sur les normes	40		
Activité	Diffuser les normes	50		
TOTAL 2 MRA		1 100		
Composante3	Réduction des risques et de la vulnérabilité	660		
MECV	Atténuation des effets aux changements climatiques			
Objectif opérationnel	Contribuer à réduire les émissions des gaz à effet de serre		Les émissions des gaz à effet de serre sont réduites	Niveau d'émission de gaz à effet de serre
Activité	Renforcer les capacités nationales en matière de Mécanisme pour un Développement Propre (MDP)	50		20 experts du MDP sont formés et au moins 8 ateliers de formation et d'information sont organisés au profit des acteurs du MDP
Activité	Appuyer le développement de projets MDP	110		5 notes d'information et documents descriptifs de projet sont approuvés par l'Agence Nationale Désignée
TOTAL3 MECV		160		
Action	Prévention et gestion des crises et vulnérabilité			
Objectif opérationnel	Développer des mécanismes de prévention et de gestion rationnelle des crises et aléas		Les effets des crises sont atténués	Un stock de sécurité de 3500 tonnes d'aliment bétail au moins est mis en place chaque année
Activité	Mettre en place des stocks de sécurité alimentaire du bétail (SPAI)	500		
TOTAL 3 MRA		500		

	Logique d'intervention	Budget	CADRE DE MESURE DE LA PERFORMANCE	
Composante 4	Assistance technique, renforcement des capacités /développement des capacités	3 175		
MAHRH				
Action	Accès à la formation professionnelle agricole	1 000		
Objectif opérationnel	Former les ressources humaines		Le personnel est formé	
Activité	Réhabiliter les écoles et centres de formation	1 000	Ecoles/centres de formation	Nombre
TOTAL 4 MAHRH		1 000		
MRA	Production et diffusion des statistiques de l'élevage	400	Les informations statistiques fiables sont disponibles	Niveau de fonctionnalité du dispositif de production statistique
Objectif opérationnel	Disposer un système de production statistiques performant			
TOTAL4 MRA		400		
Action	Planification, programmation et suivi-évaluation des activités des 3 ministères	500		
Objectif opérationnel	Optimiser la mise en œuvre des activités des 3 ministères		Les activités des 3 ministères sont mise en œuvre de façon optimale	Taux de réalisation des objectifs
Activité	Coordonner la mise en œuvre de la politique nationale Genre au sein des 3 ministères	100	Cellules genre	Nombre de sessions
Activité	Suivre et évaluer la mise en œuvre de la politique nationale Genre au sein des 3 ministères	400	Politique nationale genre	Existence de base de données genre, rapports mise en œuvre de la PNG
Activité	Appui organes Coordination-pilotage du secteur rural	1 275		
TOTAL MAHRH		10 000		
TOTAL MECV		7 500		
TOTAL MRA		7 500		
TOTAL BUDGET		26 775		